



Société anonyme au capital social de 499 444,50 euros
Siège social : 50, boulevard Haussmann
75009 Paris
388 380 073 RCS Paris

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE PAPIERS GRAPHIQUES
DU 11 AVRIL 2023**

Ordre du jour

- *Présentation pour information* de l'impact de la Proposition de loi fusion des REP sur la proposition de tarif au titre de l'année 2023 ;
- *Présentation pour avis* des principes des procédures de passation de marchés de prévention et de gestion des déchets.

I. Registre de présence

Le 11 avril 2023, à 14h30, les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière papiers graphiques (le « **Comité** ») de la Société se sont réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société, en date du 29 mars 2023, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière papiers graphiques de Citeo :

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Giulia Basclet, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) ;
- Mme Angela Belhadj, suppléante, représentante de l'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (COPACEL).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- M. Jan Le Moux, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Lise Olsina, suppléante, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant de d'Intercommunalités de France.

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- M. Jean-Christophe Gavallet, titulaire, représentant de France Nature Environnement (FNE).

Est absent :

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Le représentant de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Caroline Montalcino, Censeure d'Etat ;
- Julien Dubourg, Directeur Client et Marketing, Citeo ;
- Louis Roulet, Responsable pôle Collectivités, Opérations et Recyclage, Citeo ;
- Clara Seligmann, Responsable Affaires institutionnelles, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants de la Société assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Angela Belhadj, préside la réunion en sa qualité de suppléante du Président du Comité des Parties Prenantes de la filière papiers graphiques de la Société (la « **Présidente** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le Comité a valablement délibéré sur le projet soumis à son avis.

II. Saisine pour avis

Présentation pour avis des principes de la procédure de passation des marchés de prévention et de gestion des déchets

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière papiers graphiques de Citeo d'approuver les principes de la procédure de passation des marchés de prévention et de gestion des déchets.

Résultat du vote

Collège des producteurs :

- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis défavorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement : **Avis favorable**

Avec six (6) avis favorables, un (1) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve les principes de la procédure de passation des marchés de prévention et de gestion des déchets.

Compte tenu du délai de transmission des documents de séance, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à cinq jours ouvrés après la réunion au lieu de 3 jours ouvrés, comme cela est prévu par le règlement intérieur du Comité.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de cinq jours ouvrés suivant la réunion.

Angela Belhadj

**Présidente du Comité des Parties
Prenantes**

*Angela Belhadj, Union Française
des Industries des Cartons,
Papiers et Celluloses*

Jean-Christophe Gavallet

Scrutateur

*Jean-Christophe Gavallet, France
Nature Environnement*